



REGARD BÉTHEMONTOIS



L'EDITORIAL

AGENDA

- BÉTHEMONT EN FÊTE
- FÊTE DE LA CAMPAGNE
- DES TOILES DANS LES ÉTOILES
- EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS
- COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918
- NOËL DES AÎNÉS
- VISITE DU PÈRE NOËL À BÉTHEMONT-LA-FORÊT

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE DOSSIER

- BUDGET 2026

VIE LOCALE

- FRELON ASIATIQUE
- PLAGE DE L'ISLE-ADAM
- LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS
- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES 3 FORÊTS
- RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR NOTRE POSTIÈRE
- OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : PENSEZ-Y !

INFO TRAVAUX

- DÉBUT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA VOIRIE
- TRAVAUX DE PEINTURE À LA BIBLIOTHÈQUE JEUNES

VIE SCOLAIRE

ENVIRONNEMENT

- FORÊT DE MONTMORENCY EN FORÊT DE PROTECTION, MARS 2026

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

- LA NUIT DE LA LECTURE
- APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE POUR NOS AÎNÉS
- COMMÉMORATION DU 64ÈME ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
- OU SONT LES ŒUFS DE PÂQUES ?
- RANDONNÉE ENTRE CHAMPS ET PETITS BOIS
- LOTO DU COMITÉ DES FÊTES
- CONCERT DE GOSPEL
- SORTIE DES AÎNÉS
- SELF-JOGGING DES POMPIERS 95
- UN AIR D'ÉTÉ
- BALADE EN CHANTANT ET FÊTE/FAIRE DE LA MUSIQUE
- GUINGUETTE

3

4-5

4

4

4

5

5

5

6-9

10-13

14-17

18-20

18

18

19

19

20

20

21

21

21

22-23

24-25

26-27

28-30

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39



Chères Béthemontoises,
Chers Béthemontois,

Avec 163 votants, soit une participation de 49,39 %, vous avez été nombreux à renouveler votre confiance à l'équipe « Ensemble pour Béthemont-la-Forêt ». Le résultat des élections municipales marque l'ouverture d'un nouveau chapitre pour notre village.

Pour un scrutin sans suspense, c'est un signal fort. Vos voix fondent pleinement notre légitimité et nous engagent avec exigence.

En nous renouvelant votre confiance, vous avez choisi la continuité d'un projet au service de Béthemont-la-Forêt et de son avenir, sans parti pris, avec comme fil conducteur l'intérêt général.

L'ensemble de l'équipe, élus et suppléants vous remercie sincèrement. Cette confiance nous oblige.

Nous vous avons exposé à l'occasion de la campagne les priorités qui guideront l'action de notre équipe. Dès le 21 mars le nouveau conseil municipal a été officiellement installé et s'est mis au travail en approuvant le budget 2026 de la commune, un acte important pour notre village.

Nous poursuivrons le travail entrepris ces dernières années avec la même exigence :

Préserver ce qui fait l'identité de notre village tout en préparant l'avenir.

Le soutien à la vie associative et aux événements qui font vivre notre village.

Accompagner les jeunes à chaque étape de leur parcours.

En feuilletant ce nouveau Regard Béthemontois vous découvrirez la composition du nouveau conseil municipal et les attributions de chaque élu, le budget 2026 élaboré avec rigueur compte tenu du contexte économique que nous traversons, mais aussi, un article sur la forêt de Montmorency qui a officiellement été classée en forêt de protection, un statut que vos élus portent depuis de nombreuses années.

Ce premier semestre a été riche en événement comme vous pouvez le constater en feuilletant les pages « Ça s'est passé à Béthemont », toutes ces animations ont été possibles grâce à la mobilisation des bénévoles et du Comité des Fêtes, j'en profite pour les remercier.

Avec des vagues de chaleur de plus en plus précoces et qui peuvent s'inscrire dans la durée, il est important d'être vigilant et de se préparer à affronter un épisode de canicule. Nous devons être solidaire avec les personnes âgées et isolées, le CCAS se mobilise. Soyons collectivement vigilants !

Je vous souhaite un agréable été et vous donne rendez-vous à notre traditionnelle fête de village qui aura lieu les 12 et 13 septembre.

Didier DAGONET
Maire de Béthemont-la-Forêt

Mairie de Béthemont-la-Forêt

Rue de Montubois

Tel: 01 34 69 27 01

Fax: 01 34 08 07 25

mairie@bethemont-la-foret.fr

Couverture : Buste de Marianne orné des couleurs tricolores, symbole de la République française.

Rédaction, photos et impression réalisées par l'Equipe Municipale

BÉTHEMONT EN FÊTE



Dès à présent, pensez à réserver votre week-end du 12 et 13 septembre pour participer à notre traditionnelle fête communale. Au programme fête foraine, animations pour les enfants, restauration sur place samedi soir et le dimanche midi, retraite aux flambeaux et feu d'artifice le samedi soir

Dimanche nous vous donnons rendez-vous à partir de 13h00 pour notre traditionnel repas et la poursuite de nos animations.

Ces deux journées festives sont organisées par la municipalité, le Comité des Fêtes et l'association Parents 2 Villages au profit des écoles de Béthemont-la-Forêt et de Chauvry.

Nous vous attendons nombreux !

FÊTE DE LA CAMPAGNE



Le week-end du 10 et 11 octobre, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts vous invite à la Fête de la Campagne.

Le samedi 10 octobre matin nous vous proposons à Béthemont-la-Forêt de découvrir les champignons de notre

forêt au travers une promenade bucolique en forêt de Montmorency.

Le dimanche 11 octobre la Communauté de Communes vous donne rendez-vous au château de Mery sur Oise, sa traditionnelle Fête de la Campagne, de 10h à 18h. Une cinquantaine d'exposants et de nombreuses démonstrations seront proposés sur l'ensemble de la journée.

DES TOILES SOUS LES ÉTOILES

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts vous propose son festival du cinéma en plein air à la fin de l'été.

Chauvry	Ven. 21 août	Y'a pas de réseau
Parmain	Sam. 22 août	Les petites victoires
L'Isle-Adam	Mar. 25 août	Mission Impossible
Presles	Mer. 26 août	Aznavor
Mériel	Jeu. 27 août	Mufasa
Villiers-Adam	Ven. 28 août	Un p'tit truc en plus
Méry-sur-Oise	Sam. 29 août	En fanfare

Vous retrouverez le programme complet sur le site de la commune.

Les spectateurs sont invités à venir à partir de 20h30 pour une projection à la tombée de la nuit.

Pour leur confort, il est conseillé de prévoir des fauteuils de camping, un plaid, une petite laine...



EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS



Le dimanche 18 octobre l'association les Bielles de Jadis vous propose de faire un retour dans le passé. Elle exposera tout type de véhicules anciens sur le terrain communal à partir de 10h00.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le mercredi 11 novembre la commune de Béthemont-la-Forêt vous convie à la cérémonie du souvenir qui se déroulera au cimetière communal à 9 heures 30.



Cette cérémonie sera suivie d'une collation pour les jeunes et d'un vin d'honneur pour les adultes

SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU



Le samedi 21 novembre, à partir de 19h30, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans la cour de l'école pour célébrer le Beaujolais Nouveau. Autour d'une planche de charcuterie, de fromages nous dégusterons ce doux breuvage dans une ambiance sympathique. Venez nombreux.

NOËL DES ÂÎNÉS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir, à l'occasion de la réception de fin d'année nos aînés le samedi 5 décembre à partir de 11h00



VISITE DE PÈRE NOËL À BÉTHEMONT-LA-FORÊT

Le Père Noël donne rendez-vous aux petits et grands le samedi 12 décembre à partir de 17h30 dans la cour de l'école pour participer aux animations de Noël.

A cette occasion, les enfants pourront rencontrer le Père Noël et déposer leur lettre.



Le NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le dimanche 15 mars, 330 Béthemontois étaient appelés à voter pour élire leurs 11 conseillers municipaux pour une durée de 6 ans.

A l'issue du scrutin, la liste Ensemble pour Béthemont-la-Forêt, a recueilli 100 % des voix exprimées soit 163 suffrages, soit 49,39 % de participation des électeurs de notre village. Sur 330 inscrits à Béthemont-la-Forêt, 167 ne se sont pas déplacés au bureau de vote pour exprimer leur choix.

148 électeurs nous ont renouvelé leur confiance. L'équipe Ensemble pour Béthemont-la-Forêt vous adresse ses plus chaleureux remerciements pour la confiance que vous lui avez témoignée.

Le samedi 21 mars, le Conseil Municipal nouvellement élu s'est réuni pour sa première séance qui a consisté à l'installation des élus, marquant le lancement officiel de la nouvelle mandature.

Cette séance d'installation a été présidée par le doyen d'âge Monsieur Bernard Gourdy, où il a été procédé à l'élection du Maire. Les conseillers ont ensuite procédé à l'élection des 3 Adjointes au Maire, ainsi qu'à la désignation des représentants aux conseils d'administration des syndicats et instances divers auxquelles la commune participe.

Enfin, l'assemblée a adopté les délégations de pouvoirs confiées à Monsieur le Maire pour assurer la gestion courante de la commune.



Le NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Didier DAGONET

Maire de Béthemont-La-Forêt

11 élus composent le Conseil Municipal de Béthemont-la-Forêt.
Le Maire, 3 Adjointes au Maire et 7 Conseillers Municipaux



Thierry VINCENT

1er Adjoint au Maire

En charge du personnel communal, de la vie associative et des animations



Isabelle OGER

2ème Adjointe au Maire

En charge de la jeunesse, des seniors et des affaires générales



Michel MONTEIRO

3ème Adjoint au Maire

En charge de la gestion des bâtiments communaux et de la voirie



Bernard GOURDY

Conseiller Municipal

En charge du numérique



Patrice GLANDIERES

Conseiller Municipal

En charge des finances



Sophie PAPON

Conseillère Municipale

En soutien pour l'action éducative



Béatrice BRUN

Conseillère Municipale

En charge de la gestion de la collecte des déchets et du développement durable



Jean Baptiste ROUAULT

Conseiller Municipal

En charge de la communication



Malvina BOQUET

Conseillère Municipale

En soutien à la jeunesse



Morgane AUGER

Conseillère Municipale

En soutien pour les affaires générales et des personnes âgées

LES REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS
D'ADMINISTRATION DES SYNDICATS
INTERCOMMUNAUX ET INSTANCES DIVERSES

	Titulaires	Suppléants
CCVO3F Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	Didier DAGONET	Thierry VINCENT
SIRES Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthemont-la-Forêt Chauvry	Malvina BOQUET Didier DAGONET Isabelle OGER Jean-Baptiste ROUAULT	Morgane AUGER Sophie PAPON
SIARE Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains	Didier DAGONET Patrice GLANDIERES	Bernard GOURDY Thierry VINCENT
PNR Oise –Pays de France Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France	Didier DAGONET	Thierry VINCENT
TRI-OR Syndicat Tri Or	Béatrice BRUN Bernard GOURDY	Malvina BOQUET Sophie PAPON
SDEVO Syndicat Départemental d'Energies du Val d'Oise	Michel MONTEIRO	Bernard GOURDY
SIGEIF Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile de France	Didier DAGONET	Thierry VINCENT
SEDIF Syndicat des Eaux d'Ile de France	Didier DAGONET	Thierry VINCENT
SMGFAVO Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise	Michel MONTEIRO	Isabelle OGER
SIEREG Syndicat Intercommunal d'Etude et de Réalisation d'Equipement d'Intérêt Général	Malvina BOQUET	Jean-Baptiste ROUAULT
Mission Locale de Taverny	Morgane AUGER Isabelle OGER	Malvina BOQUET Sophie PAPON
Représentant communal pour les questions de défense	Michel MONTEIRO	
Correspondant communal incendie et secours	Michel MONTEIRO	
CNAS Comité National d'Action Social pour le Personnel des Collectivités Territoriales	Représentant élu Thierry VINCENT	Représentant Personnel Laurence GUERAULT
CCAS Commission du Centre Communal d'Action Sociale	Représentants élus Didier DAGONET Morgane AUGER Isabelle OGER Thierry VINCENT	Représentants administrés Sabine CERVESATO Nathalie DAGONET Chantal DELAMOUR Annie DUBOIS
Commission d'Appel d'Offres	Didier DAGONET Patrice GLANDIERES Isabelle OGER Bernard GOURDY	Michel MONTEIRO Thierry VINCENT
Commission urbanisme	Didier DAGONET Patrice GLANDIERES Isabelle OGER Jean-Baptiste ROUAULT Thierry VINCENT	Malvina BOQUET

	Titulaires	Suppléants
Commission de Révision des Listes Electorales	Représentant élu Jean-Baptiste ROUAULT Représentant Préfecture Martine LABOULBENE Représentant de Grande Instance Patrick CAMINADE	Bernard GOURDY
Commission Communale des Impôts Directs	Didier DAGONET Chantal DELAMOUR Nathalie DUBOIS Marie-Hélène MONGE Patrice GLANDIERES Patrice DOMERGUE Thierry VINCENT	Malvina BOQUET Morgane AUGER Annie PIERSON Olivier CAEKEBEKE Michel MONTEIRO Lionel ZO

COMPOSITION DU CONSEIL DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE
BÉTHEMONT-LA-FORÊT CHAUVRY

Présidente	Isabelle OGER	Béthemont-la-Forêt
Vice-présidente	Emilie CREMONT	Chauvry
Délégue Titulaire	Malvina BOQUET	Béthemont-la-Forêt
Délégué Titulaire	Jacques DELAUNE	Chauvry
Délégué Titulaire	Didier DAGONET	Béthemont-la-Forêt
Délégue Titulaire	Véronique DE OLIVEIRA	Chauvry
Délégué Titulaire	Jean-Baptiste ROUAULT	Béthemont-la-Forêt
Délégué Titulaire	Olivier ROBINOT	Chauvry
Délégue Suppléante	Morgane AUGER	Béthemont-la-Forêt
Délégué Suppléant	Angel GARCIA	Chauvry
Délégue Suppléante	Sophie PAPON	Béthemont-la-Forêt
Délégué Suppléant	Éric HESTIN	Chauvry

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE
L'OISE ET DES TROIS FORÊTS

A la suite des élections municipales, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts s'est réuni le 10 avril pour installer les membres du conseil communautaire et a élu Monsieur Sébastien PONIATOWSKI Maire de l'Isle Adam, Président, et huit Vice-présidents Monsieur Pierre Édouard EON, Maire de Mery sur Oise, Monsieur Didier DAGONET, Maire de Béthemont-la-Forêt, Monsieur Philippe VAN Hyfte, Maire de Nerville-la-Forêt, Monsieur Jérôme FRANÇOIS, Maire de Meriel, Monsieur Loïc TAILLANTER, Maire de Parmain, Madame Céline CAUDRON, Maire de Presle, Monsieur Vincent BARRAILLER Maire de Villiers-Adam et Monsieur Olivier ROBINOT Maire de Chauvry.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2026

8 élus étaient présents.

Avis des communes sur la demande de classement en forêt de protection du massif de l'Isle-Adam

Monsieur le Maire rappelle que La forêt de l'Isle-Adam est un massif forestier de 1 867,81 hectares dont 1 509,89 hectares de forêt domaniale. Il s'agit donc d'une propriété de l'État, qui en délègue la gestion à l'Office National des Forêts (ONF).

Ce massif forestier est l'un des massifs forestiers principaux d'Ile de France, c'est le 10ème massif forestier d'Ile de France en termes de fréquentation.

La forêt de L'Isle-Adam s'étend sur le territoire de 10 communes : L'Isle-Adam, Presles, Nerville-la-Forêt, Maffliers, Montsault, Baillet-en-France, Chauvry, Villers-Adam, Mériel, Béthemont-la-Forêt.

La forêt couvre également les territoires de deux communautés de communes : Celle de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et celle de Carnelle Pays-de-France.

Sa lisière sud fait face à la forêt de Montmorency, elle-même en cours de classement en forêt de protection ; quant à la lisière nord, elle fait face à la forêt domaniale de Carnelle. Ces trois forêts forment un ensemble nommé « Ensemble du massif des trois forêts » au titre de l'arrêté du 10 mai 1976 relatif aux sites inscrits.

La forêt de L'Isle-Adam fait l'objet d'une procédure de classement en forêt de protection initiée en 2024.

Les surfaces proposées au classement en forêt de protection représentent une surface totale de 1 867,81 ha dont 2,374 ha sur la commune de Béthemont-la-Forêt.

Par arrêté préfectoral n° 18448 en date du 30 septembre 2025, le préfet du Val d'Oise a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable au classement pour cause d'utilité publique de la forêt de L'Isle-Adam en forêt de protection.

Celle-ci s'est déroulée du 4 novembre 2025 au 4 décembre 2025 inclus.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable sur le rapport, les conclusions motivées et l'avis du commissaire enquêteur relatif à l'enquête préalable pour le classement en forêt de protection du massif de L'Isle-Adam, afin de réaffirmer son engagement pour la protection de son environnement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Émet, un avis favorable sur le rapport, les conclusions motivées et l'avis du commissaire enquêteur relatif à l'enquête préalable pour le classement en forêt de protection du massif de L'Isle-Adam.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

11 élus étaient présents.

Election du Maire

Sous la Présidence de Monsieur Bernard Gourdy

Monsieur Didier Dagonet propose sa candidature.

Chaque Conseiller Municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement ;

Monsieur Bernard Gourdy proclame les résultats :

Monsieur Bernard Gourdy précise que Monsieur Didier Dagonet a obtenu onze voix dès le 1er tour du scrutin, il est immédiatement proclamé Maire et installé dans ses fonctions, à l'unanimité.

Détermination du nombre d'Adjoints au Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Approuve la création de 3 (trois) postes d'Adjoints au Maire.

Election des Adjoints au Maire

Il est procédé au vote à bulletin secret. Chaque Conseiller Municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après un tour de scrutin ;

La liste « Ensemble pour Béthemont-la-Forêt » ayant obtenu la majorité absolue,

Monsieur Didier DAGONET déclare que les Adjoints au Maire sont installés dans l'ordre suivant :

Monsieur Thierry Vincent 1er Adjoint au Maire

Madame Isabelle Oger 2ème Adjointe au Maire

Monsieur Michel Monteiro 3ème Adjoint au Maire

Délégations du Conseil Municipal au Maire des missions complémentaires prévues à l'Article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Donne, délégation au Maire des missions complémentaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code générale des Collectivités Territoriales, pour la durée du présent mandat,

Rappelle, que les décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations des Conseils Municipaux portant sur les mêmes objets,

Précise, en outre que le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal.

Pour les délibérations concernant la désignation des représentants de la commune de Béthemont-la-Forêt aux différents syndicats et institutions, nous vous invitons à lire l'article « Le nouveau Conseil Municipal » page 8 ou de consulter les comptes rendus des conseil municipaux sur le site de la commune.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2026

8 élus étaient présents.

Approbation du Compte Financier Unique 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve, le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 tel qu'il lui est présenté,

Intégration du résultat de fonctionnement transféré pour donner suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal de Transport des Trois Forêts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve, l'intégration au budget principal M57 de la quote-part de résultat de fonctionnement transférée par le Syndicat Intercommunal de Transport des Trois Forêts, pour un montant de 29.19 €

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve, l'affectation de résultats comme tel :

- L'inscription de 47 684.55 € et 29.19 € au chapitre 002 excédents de fonctionnement reportés,
- L'inscription de 40 000.00 € à l'article 1068 excédents de fonctionnement capitalisés,
- L'inscription de 122 680.77 € au chapitre 001 excédent d'investissement reportés,

Approbation du Budget Primitif 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte, le Budget Primitif 2026 tel que présenté :

Soit, un budget total équilibré en recettes et en dépenses de 972 870.44 €.

Vote des taux d'imposition 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte, les taux d'imposition locale pour l'année 2026 comme suit :

Taxe foncière (bâti) Taux votés 35.35;Taxe foncière (non bâti) Taux votés 124.84;

Taxe d'habitation Taux votés 17.20

Instauration d'une participation financière pour la sortie des aînés 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe, la participation financière pour la sortie des aînés 2026, comme tels :

- personne de 65 ans et plus : 15.00€,
- personne de Moins de 65 ans 20.00€,

Mise en vente d'un bien sise allée des Châtaigniers

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide, l'aliénation de l'immeuble situé face au 5 bis allée des Châtaigniers, lot n°1 appartenant au domaine privé communal,

Approuve, la vente du bien immobilier situé face au 5 bis allée des Châtaigniers cadastré lot n°1 d'une contenance de 592 m² pour un prix de 200 000.00 € deux cent mille Euros,

Autorise, Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et signer les actes se rapportant à cette mise en vente,

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2026

9 élus étaient présents.

Demande de subvention pour les travaux de voirie auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts dans le cadre du fond de concours voirie année 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve, le plan de financement comme suit :

- Coût prévisionnel de l'opération H.T.: 17 075.00 €
- Fond de concours de la CCVO3F : 12 100,00 €
- Part communale : 4 975.00 €

Autorise, le Maire à faire la demande de fond de concours auprès de la CCVO3F,

Approbation de la convention d'application du service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social (SIAD) et de gestion partagée (SNE) avec la CCVO3F et autorisation donnée au Maire de la signer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve, la convention d'application du service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social (SIAD) et de gestion partagée (SNE) à conclure entre la commune de Béthemont-la-Forêt et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F).

Autorise, Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Abrogation de la délibération n° 18/2026 relative à la désignation des délégués au sein du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise compétent en matière de fourrière animale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide, d'abroger la délibération n° 18/2026 du 21 mars 2026 portant désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise compétent en matière de fourrière animale.

Décide, de prendre acte que la compétence « fourrière animale » relève de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F).

Décide, de prendre acte que la CCVO3F maintient dans leurs fonctions les délégués précédemment désignés par la commune pour la représenter au sein du syndicat concerné comme telle :

Délégué titulaire : Monsieur Michel Monteiro

Déléguée suppléante : Madame Isabelle Oger

Désignation d'un correspondant incendie et secours

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne, le délégué pour représenter la commune comme correspondant incendie et secours, comme telle :

Délégué titulaire : Monsieur Michel Monteiro

Dit, que la présente délibération sera notifiée à l'intéressé à M. le Préfet du Val d'Oise, et à M. Le Président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours du Val d'Oise.



I - Les éléments financiers clés de l'année 2025

- ▶ En Fonctionnement, un résultat positif de + 46.695€ (dont 484.041 de recettes vs 437.345 de dépenses) vs + 8.503 € en 2024 (468.992 de recettes, 459.789 de dépenses).
- ▶ En investissement, un résultat positif de + 96.323 € (dont 250.512 de recettes et 154.189 de dépenses) vs un résultat négatif de - 71.519 € (dont 409.020 de recettes et 480.539 de dépenses) en 2024 :
 - Une année où nous avons pu renforcer notre trésorerie de + 143.018 € sur l'exercice 2025 conformément au budget présenté qui mettait un frein sur les dépenses d'investissement.
 - Des dépenses de fonctionnement bien maîtrisées (en baisse vs 2024).
- ▶ En ajoutant les excédents cumulés existants à fin 2024 (+ 67.347€), nous finissons l'année 2025 avec un excédent cumulé de + 203.165 €.

Extrait compte financier unique (CFU) - M57 - Année 2025

Présentation générale du compte financier 2025					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	427 875,27	670 826,79	1 098 702,06
	Recettes réalisées	B	250 511,88	484 040,67	734 552,55
	Reste à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	454 232,86	711 815,91	1 166 048,77
	Dépenses réalisées	E	154 188,70	437 345,24	591 533,94
	Reste à réaliser	F	7 200,00	0,00	7 200,00
Différences entre les titres et les mandats					
	Solde des réalisations de l'exercice	G=B-E	96 323,18	46 695,43	143 018,61
Résultats antérieurs reportés		H	26 357,59	40 989,12	67 346,71
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)					
	Excédent / déficit	G+H	122 680,77	87 684,55	210 365,32
Différence entre les restes à réaliser					
	Restes à réaliser	I=C-F	-7 200,00	0,00	-7 200,00
Résultat cumulé		G+H+I	115 480,77	87 684,55	203 165,32

2 – Contexte et enjeux pour l'année 2026

En préambule, quelques commentaires généraux qui ont guidé l'élaboration de ce budget.

Fonctionnement :

- ▶ Les dotations de l'état vont continuer à diminuer (déficit budgétaire constant de l'état), -50% sur 10 ans (voir évolution ci-dessous).

Évolution des principales recettes de fonctionnement										
En €	2020	2021	2022	2023	2024	2023/2024	2020/2024	2025	Rappel 2015	2015/2025
Ressources fiscales	266 271	240 165	317 426	328 978	334 729	1,70%	25,70%	339 819	242 603	40,07%
Dotation et participations	54 164	81 324	41 171	35 914	35 082	-2,30%	-35,20%	33 412	66 908	-50,01%
Ventes et autres produits réels financiers	31 425	98 690	49 394	49 394	43 651	-11,60%	38,90%	57 191	44 264	
Produits réels financiers	0	10	12	22	24	9,10%		24		
Produits réels exceptionnels	53	226	0	0	0		100%			

- ▶ Baisse des frais de personnel (Atsem transférée sur le budget du Sires en sept 2025) et stabilisation des autres frais de fonctionnement dont la contribution au Sires.
- ▶ Mise en place d'une enveloppe de sécurité sur les charges à caractère général.
 - Cette enveloppe permettra si nécessaire d'ajuster le budget de fonctionnement lors d'une prochaine Décision Modificative (ré-allocation des dépenses initiales).

Investissement :

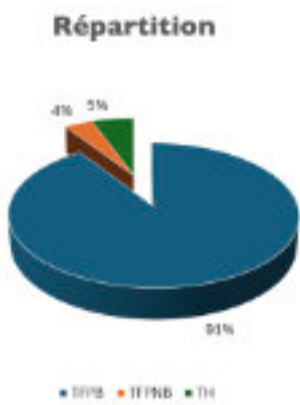
- ▶ Remboursement du solde de l'emprunt court terme (320.000 €) contracté pour les travaux de voirie en affectant la recette de la vente du terrain communal pour 200.000 € (=> impact 120 k€).

Après ce remboursement, subsistera un unique emprunt de 56.000 €

- ▶ Des investissements prévus à hauteur de 130 k€, dont 49 k€ d'honoraires et 81 k€ sur divers travaux.

FISCALITE :

Comme l'année dernière, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter cette année les taux d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties, les bases étant augmentées par l'administration fiscale du fait de l'inflation constatée (+1,8% au titre de cette année).



Ainsi le budget de notre village pour l'année 2026 qui a été voté lors du conseil municipal du 21 avril dernier s'élève à **927.871 €**, dont **516.260 €** en fonctionnement et **456.611 €** en investissement dont vous trouverez les détails ci-après.

Il est également à rappeler que seules les trois premières taxes ci-dessus sont du ressort de la municipalité et votées au moment de l'élaboration du budget par les élus.

Le résultat de fonctionnement reporté (47 714 €) correspond à une partie des excédents capitalisés (trésorerie) de la commune.

3 - Revue des dépenses et recettes de fonctionnement 2026 votées



Le budget des dépenses de fonctionnement du budget primitif 2026 s'élève à 516 260 € et hors virement à la section d'investissement à 463 880 € vs 437 345 € dépensés sur 2025 (ventilation ci-dessous)

	Année 2025			Année 2026	
	BP + DM	Réalisé	%	BP	%
Dépenses de fonctionnement					
Charges à caractère général	185 144,83	124 773,42	28,53%	156 477,94	30,31%
Charges de personnel et frais assimilés	142 800,00	126 635,64	28,96%	115 850,00	22,44%
Atténuations de produits	53 200,00	53 169,00	12,16%	53 200,00	10,30%
Virement à la sect'	180 000,00	0,00	0,00%	52 380,00	10,15%
Autres charges de gestion	133 671,08	123 796,31	28,31%	128 351,80	24,86%
Charges financières	17 000,00	8 970,87	2,05%	10 000,00	1,94%
DEPENSES FONCT	711 815,91	437 345,24	100,00%	516 259,74	100,00%

Globalement, malgré une enveloppe allouée sur les charges générales, une très légère progression des dépenses (+26k vs 2025 hors virement à la section d'investissement)

Énergie (électricité, chauffage) 32 k
Entretien réparation terrains 40 k
Entretien réparation voiries 20 k
Relations publiques 9 k

Contributions syndicats 85 k dont Sires 77k
Indemnités élus 31,5 k
Subventions assos 4 k



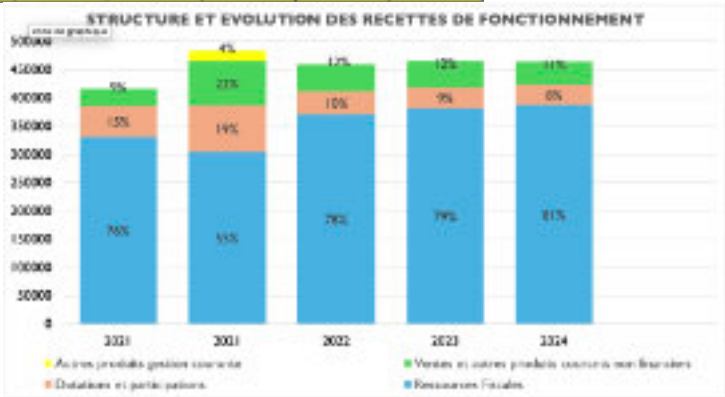
Le budget des recettes de fonctionnement du budget primitif 2026 s'élève à 516 260 € vs 484 041 € perçus sur 2025 (ventilation ci-après) :

	Année 2025			Année 2026	
	BP + DM	Réalisé	en %	BP 2026	en %
RECETTES FONCTIONNEMENT					
Résultat de fonctionnement reporté	40 985,12	0,00	0,00%	47 713,74	9,24%
Produits des services du domaine et ventes diverses	46 413,85	56 457,20	11,66%	9 230,00	1,79%
Impôts et taxes	28 174,00	28 174,00	5,82%	25 000,00	4,84%
Fiscalité locale	360 075,00	364 786,00	75,36%	398 444,00	77,18%
Odotations et participations	34 139,94	33 411,70	6,90%	31 651,00	6,13%
Autres produits de gestion	2 000,00	734,39	0,15%	4 201,00	0,81%
Produits financiers	20,00	22,00	0,00%	20,00	0,00%
Produits spécifique	200 000,00	455,38	0,09%	0,00	0,00%
RECETTES FONCT	711 815,91	484 040,67	100,00%	516 259,74	100,00%

Transfert du poste d'Atsem au SIRES
Plus de refacturation au syndicat

Droits de mutation

Taxe foncière bâtie 238 k
Taxe foncière non bâtie 10 k
Taxe d'habitation 14 k
Autres contributions 78 k
Autres taxes 57 k



4 - Revue des investissements 2026 proposés

Dépenses				Recettes			
	BP 2025	BP 2026	BP+BP		BP 2025	BP 2026	BP+BP
Subvention d'investissement		0	0	Solde d'exécution invest. Reporté		122 681	122 681
Emprunts & dettes		325 870	325 870	Virement de la section de fonct.		52 380	52 380
Immobilisation incorporelles	7 200	42 100	49 300	Produits de cession immobilisation		200 000	200 000
Immobilisation corporelles		81 441	81 441	Dotation, fonds divers		53 150	53 150
				Subventions d'investissement		28 400	28 400
Total	7 200	449 411	456 611	Total	0	456 611	456 611

Remboursement emprunt 320 k

Cession de terrain

Etude terrain communal 32 k
Divers 10k

Terrain des Perruches 20 k
Passage LED 33 k
Réfection cour de l'école 20 k
Travaux de voirie 10 k

Excédent de fonct. Capitalisé 40 k
FCTVA 13 k

En recettes, le solde d'exécution reporté (122 681 €) correspond à une partie des excédents capitalisés (trésorerie) de la commune.

Hormis la priorité donnée au remboursement du solde de l'emprunt court terme existant (impact 120k€) et divers investissements d'amélioration des installations existantes, Il est néanmoins prévu :

- L'acquisition du terrain des Perruches (après préemption) qui présente un intérêt patrimonial historique et en prévention de tout aménagement indésirable (terrain situé le long de la D44 sur votre gauche en allant vers Chauvry).
- Des honoraires pour étude d'aménagement et de revitalisation du ru du lavoir en partenariat avec le PNR (Parc Naturel Régional) et le Siare. Ce projet ayant pour finalité de préserver cette zone humide et de proposer un chemin de balade pour les Béthemontois dans une zone aujourd'hui non mise en valeur et qui se dégrade progressivement.
- Travaux de remplacement des appareillages d'éclairage public au sodium par des appareillages LED rue de Montubois, rue de la Croix Frileuse, rue de la Forge, rue de la Pierre aux Loups.



FRELON ASIATIQUE

La commune, avec le soutien de la CCVO3F, propose un système de prise en charge de l'élimination des nids de frelons asiatiques grâce à l'intervention d'un professionnel conventionné, signataire de la « charte régionale des bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques ».

Pour une intervention chez un particulier, la moitié des frais est pris en charge par la CCVO3F, le solde est réglé par le demandeur, à la réception du titre envoyé par le Trésor Public.



Merci de nous signaler tout nid sur le domaine public.

Pour toute demande, téléchargez et remplissez le formulaire que vous trouverez sur le site de notre village. Vous pouvez également joindre la CCVO3F pour plus de renseignements au 01 34 69 12 06 • contact@ccvo3f.fr

PLAGE DE L'ISLE-ADAM



Véritable ensemble balnéaire avec ses cabines de plage et ses deux piscines, dont l'une est entourée de sable fin, la plage de L'Isle-Adam est la plus grande et la plus ancienne plage fluviale de France.

La plage propose de nombreuses activités :

Des courts de tennis en terre battue, 1 court de tennis en quick, un mini-golf 18 trous, 2 toboggans aquatiques, 1 village animation, une aire de jeux pour les enfants de moins de 7 ans, 2 terrains de beach-volley, des tables de ping-pong, des promenades en barques et pédalos sur l'Oise...

Tarif pour les habitants de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts :

Les billets sont délivrés en caisse sous réserve de la présentation obligatoire d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Adulte (à partir de 14 ans)	10,00 €
Enfant (de 5 à 13 ans)	6,00 €
Enfant de moins de 5 ans	Gratuit

Pour toute information complémentaire, consulter le site de la ville de l'Isle Adam <https://ville-isle-adam.fr/>



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS



L'IFAC Val d'Oise, en partenariat avec la CAF et le Conseil Départemental du Val d'Oise, accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents tous les mercredis de 09h00 à 11h00 hors périodes de vacances scolaires.

L'accueil se fait dans les locaux de l'école maternelle de Béthemont-la-Forêt. Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), est un lieu spécialement aménagé pour les petits.

Les familles sont reçues par deux accueillantes (professionnelles de la petite enfance) ; l'accueil est gratuit et sans inscription, l'anonymat et la confidentialité y sont préservés.

Ce LAEP est intercommunal ; il accueille les habitants des communes de Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Nerville-la-Forêt, Presles et Villiers-Adam.

Cette offre d'accueil petite enfance en milieu rural apporte une vraie réponse d'interaction sociale.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES 3 FORÊTS FACILITE VOS DÉPLACEMENTS

La CCVO3F a mis en place un service de transport à la demande.

Ce service est dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans, à mobilité réduite, en insertion professionnelle ou bénéficiaires de l'APA dans le cadre de leurs déplacements pour des rendez-vous médicaux ou des démarches administratives dans le Val d'Oise, et pour se rendre dans les centres commerciaux et marchés sur le territoire de la CCVO3F.

Le tarif s'élève à 30 € par an et l'inscription se fait auprès du secrétariat de la Mairie de Béthemont-la-Forêt.



CANICULE



Le CCAS de Béthemont-la-Forêt accompagne les personnes âgées, isolées ou vulnérables pendant les périodes de forte chaleur.

Que vous viviez seul ou en couple, si vous êtes une personne de plus de 65 ans, n'hésitez pas à vous faire recenser auprès du secrétariat de la Mairie. Le CCAS se charge de constituer et de tenir à jour un registre nominatif.

La personne sera contactée en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, afin de vérifier votre bon état de santé et pour vous rappeler les mesures préventives simples à observer.

Cette inscription relève d'une démarche volontaire, mais chacun a la possibilité de signaler au CCAS une personne isolée.

RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR NOTRE POSTIÈRE

Ce vendredi 05 juin, nous avons dit « au revoir » à Joëlle notre factrice depuis quelques années.

En effet après plusieurs années de labeur, l'heure de la retraite a sonné. Une petite cérémonie s'est déroulée à la mairie de Villiers Adam en présence d'élus de nos deux communes, mais surtout d'usagers tristes de voir s'en aller une personne qui les avait accompagnés depuis une dizaine d'année.

Nous lui avons adressé tous nos meilleurs vœux pour accompagner les belles années qui lui restent à sillonner nos routes, et d'autres sur le vélo que nous lui avons offert.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les services de la gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement.

Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre à la brigade de gendarmerie de Montsoul.

Votre inscription peut être effectuée 45 jours à l'avance et au plus tard la veille du départ si votre logement dépend de la gendarmerie.

En utilisant FranceConnectConnexion, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances avec le service en ligne suivant :

Opération tranquillité vacances (OTV) <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



DÉBUT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Les travaux de la station d'épuration à filtres plantés de roseaux ont été finalisés en janvier 2026. Utilisant des techniques végétales novatrices, ce type d'éco-station est l'une des premières en son genre dans le Val d'Oise.

Une fois les travaux de raccordement des habitations réalisés, les eaux usées des deux communes concernées seront traitées par la station d'épuration et rejoindront ensuite le ru des Glaises. Ce petit ruisseau a été réhabilité et valorisé par le SIARE en mars 2026.

Vous avez été plus de 80% d'habitants de nos communes de Chauvry et de Béthemont-la-Forêt à répondre favorablement au projet de convention proposé par le SIARE, ce qui permettra aux personnes qui ont signé cette convention de

bénéficier d'une subvention.

Concrètement, dès le mois de septembre, les services du SIARE prendront contact avec l'ensemble des habitants qui ont signé la convention de délégation de maîtrise d'œuvre pour réaliser une visite de terrain afin de préparer les travaux de raccordement de leur propriété au réseau de collecte des eaux usées.

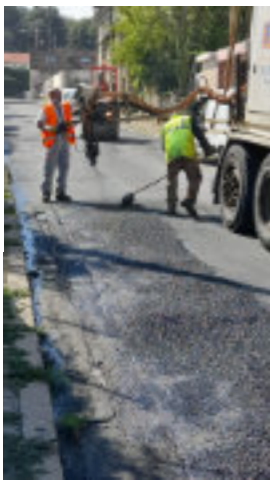
TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA VOIRIE

Au début du mois de juin, la commune a entrepris des travaux de réfection de la voirie suite aux dégradations que nos chaussées ont subies cet hiver; ces travaux ont essentiellement consisté au rebouchage des nids de poule.

Dans les prochaines semaines, une seconde intervention sera entreprise, elle consistera à appliquer une émulsion de goudron et de gravillon pour éviter l'infiltration des eaux de pluie dans le corps de chaussée.

Le montant total de ces travaux est de 17 100.00 € H.T

Ces travaux bénéficient du fond de concours voirie de la CCVO3F d'un montant de 12 100.00 €. Le reste à charge pour la commune est de 5 000.00 €



TRAVAUX DE PEINTURE À LA BIBLIOTHÈQUE JEUNES

Suite à des infiltrations d'eau à la bibliothèque jeunes, il sera procédé pendant la période estivale à la réfection des murs dégradés. Ces travaux consisteront à la pose d'une toile sur les murs et plafond et la mise en peinture de l'ensemble de la pièce. Le coût de ces travaux est estimé à 3 200.00 € TTC

UNE ANNÉE SCOLAIRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA MUSIQUE



Cette année, les élèves des écoles du village ont vécu une belle aventure musicale grâce à l'intervention d'un artiste, Will Maës, venu partager sa passion avec eux pendant une semaine.

Durant ce projet, chaque classe a pu découvrir un univers musical différent.

Les enfants de l'école maternelle se sont initiés aux rythmes africains à travers la pratique du djembé et la découverte de

musiques traditionnelles d'Afrique. Une expérience riche en sonorités et en émotions qui a permis aux plus jeunes de développer leur sens du rythme tout en s'amusant.

De leur côté, les élèves du CP au CM2 ont plongé dans l'univers festif de la batucada, cette musique brésilienne jouée avec des instruments de percussion. Ils ont appris à manier différents instruments tels les cloches latines, les cloches Agogo, les ganzas... et à jouer ensemble pour créer une véritable énergie collective.

Cette semaine de découverte et de pratique musicale s'est achevée par un magnifique spectacle présenté aux familles dans la salle de spectacle de Bouffémont. Les élèves ont ainsi pu montrer le fruit de leur travail et partager avec leurs proches les rythmes et les mélodies appris tout au long du projet.

Très apprécié par les enfants, les enseignants et les familles, ce temps fort restera sans aucun doute l'un des grands souvenirs de cette année scolaire.

VISITE DE L'ABBAYE DE ROYAUMONT

Cette année, les élèves des écoles de Béthemont-la-Forêt et de Chauvry ont également eu l'opportunité de découvrir le riche patrimoine de l'Abbaye de Royaumont lors d'une sortie scolaire alliant histoire, culture et ateliers pédagogiques. Au cours de cette journée, les enfants ont exploré ce lieu emblématique chargé de plusieurs siècles d'histoire. Entre les bâtiments majestueux, les jardins et les espaces de vie des moines, les élèves ont pu mieux comprendre le quotidien au Moyen Âge et l'importance des abbayes dans la société de l'époque.

Les élèves de l'école de Béthemont ont participé à des ateliers consacrés à la musique.

De leur côté, les élèves de l'école de Chauvry ont pris part à un atelier autour des blasons. Après avoir découvert leur rôle et leur signification au Moyen Âge, ils ont appris à reconnaître les différents symboles et couleurs utilisés en héraldique. Chacun a ensuite pu laisser libre cours à son imagination en créant son propre blason.

Les enseignants soulignent l'intérêt de ces projets qui permettent aux enfants d'apprendre autrement, au contact direct des lieux et des œuvres qui témoignent de notre histoire.



LES ÉCOLES OBTIENNENT LA LABELLISATION E3D : UNE RECONNAISSANCE DE LEUR ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les écoles du regroupement scolaire ont obtenu cette année le renouvellement de la labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable), une distinction qui vient récompenser l'engagement des élèves, des enseignants et de l'ensemble de la communauté éducative en faveur de l'environnement.

Cette labellisation valorise le travail mené depuis plusieurs années autour de projets concrets permettant aux enfants de mieux comprendre les enjeux écologiques et d'adopter des comportements responsables au quotidien.

Parmi les nombreuses actions mises en place, les élèves participent activement à l'entretien d'un jardin potager. Ils y découvrent le cycle de vie des plantes, apprennent à cultiver légumes et aromates, et prennent conscience de l'importance de la biodiversité et d'une alimentation respectueuse de l'environnement.

L'étude de l'environnement proche occupe également une place importante dans les apprentissages. La forêt qui entoure nos villages constitue un formidable terrain d'exploration. Les élèves y observent la faune et la flore locales, découvrent les équilibres naturels et développent leur connaissance du patrimoine naturel qui les entoure.

L'obtention de ce label constitue une belle reconnaissance du travail accompli par les équipes pédagogiques et les enfants. Elle encourage chacun à poursuivre les actions déjà engagées et à imaginer de nouveaux projets pour construire une école toujours plus respectueuse de l'environnement.

UNE CALCULATRICE POUR BIEN PRÉPARER L'ENTRÉE AU COLLÈGE

À l'approche de leur entrée en classe de 6e, les élèves de CM2 de l'école de Chauvry ont reçu un cadeau particulièrement utile pour la poursuite de leur scolarité : une calculatrice offerte par le SIREs.

La remise officielle a eu lieu à l'école en présence de la présidente du SIREs, qui a souhaité féliciter les futurs collégiens pour leur parcours à l'école primaire et les encourager dans cette nouvelle étape de leur vie scolaire.



FORÊT DE MONTMORENCY EN FORÊT DE PROTECTION



Le Conseil Municipal favorable à ce projet en décembre 2010, avait confirmé sa position en octobre 2019, et avait de nouveau délibéré favorablement en septembre 2022. Un décret entérine donc la protection durable de ce massif, l'un des plus fréquentés d'Ile de France, par près de 6 millions de visiteurs par an.

Le classement répond à deux nécessités : préserver la biodiversité et garantir un accès durable au public. Il concerne 2 200 ha de forêt, répartis sur 15 communes : Andilly, Bessancourt, Béthemont-la-Forêt, Bouffémont, Chauvry, Domont, Frépillon, Montlignon, Montmorency, Piscop, St Brice sous Forêt, St Leu la Forêt, St Prix, Taverny et Villiers-Adam. Ils appartiennent à l'Etat (à 95%), à des collectivités et à des propriétaires privés et sont désormais protégés de toute urbanisation. L'ONF (Office National des Forêts) continuera de gérer la partie publique du massif forestier.

Les usages y sont multiples : promenades familiales, randonnées, courses à pied, cyclisme. A cela s'ajoutent les intérêts historiques (ancien domaine royal), patrimoniaux (sites archéologiques, château de la chasse...), faunistiques et floristiques (ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, réserves biologiques...).

La forêt de Montmorency fut largement plantée de châtaigniers (70 % de ses peuplements). Son bois est utilisé pour fabriquer les échelas qui soutiennent les vignes, le cerclage des tonneaux et le chauffage. Et puis la châtaigne constitue un aliment du quotidien. Cette forêt abrite une biodiversité remarquable, contribue au stockage du carbone, participe à la filtration des eaux de pluie.



La forêt de Montmorency a aussi une histoire industrielle particulière, liée à la présence de gypse dans son sous-sol. Cette ressource, d'intérêt national, est exploitée depuis de nombreuses années.

Revenons à la composition majoritaire de châtaigniers de cette forêt, qui est désormais un facteur de fragilité, car dominée par une seule essence, la forêt est plus exposée aux aléas climatiques et sanitaires. Notamment, la maladie de l'encre du châtaignier (présente depuis la fin du 19e siècle et accrue depuis 2010) qui provoque une nécrose des racines et le dépérissement des arbres.

L'ONF (Office National des Forêts) a élaboré un document de gestion durable. Accompagner la forêt dans une phase de transition, tout en préparant son renouvellement.

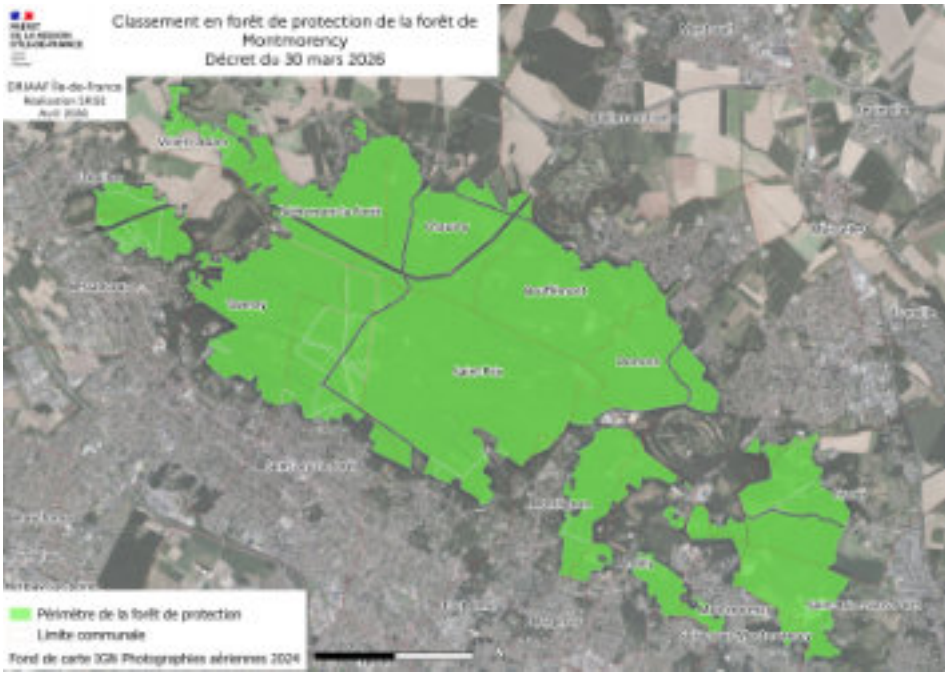
Les défrichements, les exhaussements de sols et les constructions ou remblais sont interdits. Les coupes de bois, les abattages d'arbres et les travaux forestiers sont réglementés.

Des coupes sanitaires peuvent être nécessaires, suivies de replantation de nouvelles essences forestières (réintroduction du chêne et d'autres essences feuillues). Cela doit réduire la vulnérabilité de la forêt aux maladies et l'adapter au changement climatique.

La commune de Béthemont-la-Forêt dialoguera donc avec l'ONF pour une gestion souple, afin d'éviter les coupes rases (changement de l'essence et défrichage radicaux).!!!

L'inauguration de ce classement s'est tenue le vendredi 10 avril 2026 au Château de la chasse en présence de Madame Naïma Moutchou, ministre des Outre-mer, de Monsieur le préfet du Val-d'Oise, ainsi que de nombreux Maires, élus locaux et parlementaires.

À cette occasion, une plaque a été dévoilée devant le château et un chêne a été planté par les élus présents et des enfants de la commune de Domont.





Deux auteurs à succès sont mis en avant dans le coup de cœur

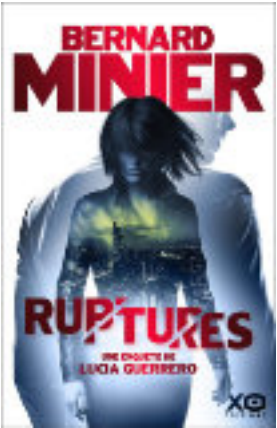
Michel Bussi revient à l'essence de son art : un suspense psychologique haletant, un huis clos oppressant et une intrigue savamment orchestrée, où rien n'est jamais ce qu'il paraît être.

Quand on frôle la mort, ce n'est pas son passé que l'on voit défiler. Ce sont les rêves que l'on ne pourra pas réaliser.

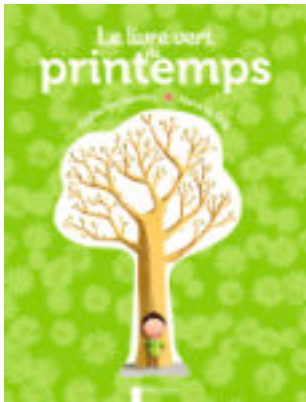


Guillaume Musso a publié Le Crime du Paradis le 3 mars 2026. Ce roman met en scène Florence et Julian Livingstone, un couple d'Américains fortunés, dont le fils de trois ans, Oscar, est mystérieusement enlevé au cap d'Antibes. L'intrigue explore les mensonges et secrets entourant cet événement dramatique, tout en rendant hommage à Agatha Christie et à la Côte d'Azur, région natale de l'auteur.

Autres nouveautés



Pour les plus jeunes



La bibliothèque sera fermée du 11 juillet au 22 août.

Elle réouvrira le samedi 29 août.

Fermeture 2ème semestre 2026 :

- Le 31 octobre et le 7 novembre,
- Le 26 décembre et le 2 janvier 2027

Comme un livre que l'on feuillette au soleil, que votre été soit rempli de pages colorées, de chapitres joyeux et de belles rencontres. Profitez de chaque instant... et à très bientôt pour de nouvelles histoires!

Chantal et Nathalie



Dans le cadre de la nuit de la lecture, la bibliothèque a ouvert ses portes le samedi 24 janvier de 18h à 20h.

Histoires à hautes voix, livres cachés, coloriage de marque-pages et quizz étaient au programme de cette rencontre culturelle.

Ce temps d'échange s'est achevé par un verre de l'amitié.

Merci aux Béthemontois et aux Chauvriots pour leur participation à cette soirée.



Atelier coloriage de marque-pages



À la recherche des réponses du quizz



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE POUR NOS AÎNÉS

Le samedi 21 février a eu lieu le traditionnel loto des aînés autour d'une dégustation de crêpes.

Les bénévoles et les élus du C.C.A.S avaient préparé de nombreuses crêpes au rhum, ou à la bière ou encore à la fleur d'oranger, les aînés ont apprécié cet après-midi gourmand.

Le traditionnel loto a également été organisé et animé par deux jeunes béthemontoises avec des chanceux et des déçus mais dans une belle ambiance.



COMMÉMORATION DU 64-ÈME ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



Le 19 mars marquant la fin de la Guerre d'Algérie en 1962. Chaque année, cette journée est commémorée à travers le pays pour se souvenir des événements tragiques de cette période et rendre un hommage aux victimes.

A Béthemont-la-Forêt la cérémonie a débuté au cimetière communal en présence des autorités civiles et militaires devant le monument aux Morts, un lieu chargé de symboles où sont gravés les noms de ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.

A l'issue des discours prononcés par Monsieur le Maire et Monsieur le Président de la FNACA des gerbes de fleurs ont été déposées par Monsieur Emmanuel Maurel, Député de notre circonscription, Monsieur Michel Pelamourgues Président du comité de la FNACA Beauchamp – Pierrelaye et de Monsieur Didier Dagonet Maire de notre village.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'Honneur à la salle du Conseil Municipal.



OÙ SONT LES ŒUFS DE PÂQUES ?



Le samedi 4 avril, une foule d'enfants déchainés a déferlé sur le terrain communal de Béthemont-la-Forêt.

Objectif : ramasser le plus d'œufs de Pâques afin de les échanger contre de vraies friandises en chocolat. Grosses crises de foie en perspective.

Une fois les récompenses obtenues, direction la cantine de l'école afin de décorer de jolis petits œufs sous la houlette des parents d'élèves.

Pendant ce temps sous le préau les bénévoles s'occupaient de distraire les parents abandonnés avec un apéritif et quelques omelettes diversement agrémentées.

Une fois les assiettes et les verres vidés, chacun a retrouvé ses pénates avec le souvenir d'une animation, encore une fois, réussie



RANDONNÉE ENTRE CHAMPS & PETITS BOIS



us était donné le dimanche 12 avril matin à 10h
l'une météo parfaite pour une activité randonnée.

Comité des fêtes
DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT

Nous étions une quinzaine de « sportifs » à emprunter des chemins de plaine et de la forêt de Montmorency. Cette activité était accessible à tous avec un parcours d'environ 8 Km et 158 m de dénivelé en direction de Villiers Adam.

L'occasion de redécouvrir ou de découvrir des chemins voisins au calme tout en profitant de la végétation printanière. Cette balade s'est clôturée par un moment convivial dans la cour de l'école.

Nous réitérerons certainement bientôt cette expérience !



LE LOTO DU COMITÉ DES FÊTES



Le 31 mai dernier (bonne fête maman) s'est déroulé le deuxième loto du Comité des Fêtes de Béthemont-la-Forêt. Quelques volontaires ont participé au montage des barnums nécessaire à la bonne tenue de cet événement. En effet ces tentes nous ont permis de modérer la chaleur de ce premier épisode caniculaire et de ne pas craindre la pluie qui aurait pu s'inviter en fin d'après-midi.

Nous avons pu recenser à peu près quatre-vingts joueurs venus se partager divers lots dont un œuf suspendu, des lots d'électroménager ; des paniers garnis, et un gros lot : trois cent euros en bons d'achat.

Cette année, point de problèmes de sonorisation, ce qui permit d'enchaîner les parties provoquant autant d'émotions joyeuses au moment de gagner que de regrets quand le but était presque atteint (mais trop tard)...

Au terme de cette après-midi passée dans la bonne humeur, il était temps de mettre fin à l'amusement, de remercier tous les participants, de démonter ce qui avait construit et de ranger ce qui pouvait l'être.

A ce sujet, tous les membres du Comité des Fêtes de Béthemont-la-Forêt remercient les Béthemontois et autres, qui ont participé à ce loto et qui nous ont aidé pour le démontage.

Nous vous disons :

A l'année prochaine !!!



CONCERT DE GOSPEL



La participation était libre et au profit d'un orphelinat au Bénin.

Dimanche 7 juin, une belle animation au sein de notre village a été proposée par Cornelia & le Gospel Saint-Pierre d'Osny et l'association de sauvegarde du patrimoine.

Notre église a vibré au son des chants Gospel, les spectateurs ont pu applaudir, chanter et même danser sur ces airs très joyeux.

Un bon moment de joie et de partage avec un groupe de chanteurs très talentueux.



Vous trouverez un extrait de ce concert en lisant ce QR code



SORTIE DES AÎNÉS



La sortie du CCAS s'est déroulée cette année, le 10 juin, dans le village pittoresque de Gerberoy dans l'Oise surnommé le village aux mille rosiers.

Nos aînés ont eu le privilège de découvrir ou de redécouvrir un des villages classés parmi les plus beaux villages de France et de profiter d'un cadre fleuri et bucolique.

Premier rendez-vous à 10h avec la visite de l'atelier et des jardins du peintre Henri Le Sidaner lié au mouvement intimiste. Visite de l'atelier dans lequel sont exposés des copies de ses œuvres et des informations sur l'histoire de sa famille. Puis direction ses jardins, les différents éléments qui composent ses jardins, les buis, les charmilles, les arcatures, les girouettes, le temple de l'amour, etc. ont été dessinés par le peintre. La réputation de Gerberoy est intimement liée à Mr Le Sidaner puisqu'il est à l'origine de la célèbre fête des Roses et engagé pour la conservation des monuments et sites historiques de la ville.



Après les efforts car le village n'est pas plat, le réconfort ! nous avons pris une pause déjeuner avec des produits du terroir autour d'un menu Picard.

Nous voilà repartis à 14h pour la visite de la ville composée de jolies maisons, de rues fleuries, de la Collégiale Saint Pierre, du musée grâce à notre guide, la ville n'a plus de secrets pour nous.

Notre visite s'est terminée par la visite du jardin des ifs qui a obtenu le label « jardin remarquable », les tailles des ifs sont de formes géométriques et impressionnantes.

Un grand potager compose aussi cet espace et bien sûr des rosiers, cette ambiance nous a presque donné envie de se poser là pour profiter de sa quiétude mais il était l'heure de rentrer !

Il ne nous reste plus qu'à trouver une autre destination pour 2027 !



SELF-JOGGING DES POMPIERS 95



Comme chaque année les pompiers du Val d'Oise ont organisé leur self-jogging annuel, cette année cette manifestation a été organisée par le centre de secours de Bessancourt – Frépillon et c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli cette épreuve qui s'est déroulée le dimanche 14 juin dernier.

A partir de 9h00 ce sont près de 300 participants représentant les casernes du Val d'Oise qui ont bravé la chaleur pour boucler le parcours d'environ 2 Km le plus grand nombre de fois.

A 11h00 il a été temps de faire les comptes afin de déterminer quel était le centre de secours qui avait parcouru le plus grand nombre de kilomètre.



En présence de Monsieur le Maire il a été décerné les récompenses aux deux premières équipes qui avaient réalisé le plus grand nombre de boucles.

Nous félicitons le centre de secours de Domont, sapeurs-



pompiers, personnels administratifs techniques spécialisés, familles, amis, qui est arrivé premier.

Et la valeureuse équipe du centre de secours de Presles, jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers, personnels administratifs techniques spécialisés, familles, amis, qui a pris la seconde place.



BALADE EN CHANTANT ET FÊTE/FAITES DE LA MUSIQUE



Répondant à l'appel de l'association Les Chemins de la musique, une dizaine de chanteurs courageux ont affronté les premiers assauts caniculaires pour relier à pied Villiers Adam à Béthemont-la-Forêt.

Arrivés à l'église Notre-Dame de la pitié, une vingtaine de choristes et musiciens les attendait pour un concert démonstratif et participatif. Ensemble ils ont donné un aperçu de leurs arts respectifs : Les Trois Chœurs Réunis ont chanté des extraits polyphoniques empruntés aux domaines de l'opéra (Monteverdi), du chant sacré (Liszt), du jazz (Gershwin) et des chansons traditionnelles (un chant basque notamment) invitant le public à se joindre à eux pour une bonne part du

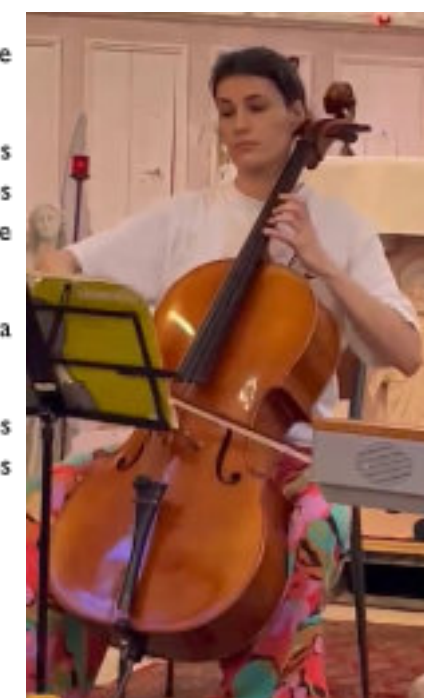
programme.

Manon d'Hermy, une enfant du pays tout juste diplômée des Conservatoires Royaux de Bruxelles et de Mons nous a offert deux extraits de Rachmaninov et de Bach.

Tandis que Franck Prudhomme nous attendait sous le préau de l'école pour trois chansons de Boris Vian savoureuses tout comme l'était le petit apéritif partagé qui a clos cette belle matinée musicale. Le tout était organisé en partenariat avec les municipalités de Villiers-Adam et de Béthemont-la-Forêt.

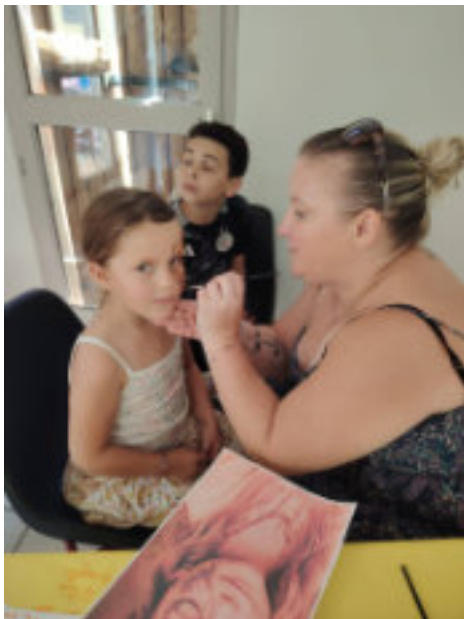
Fondée en 2003 l'association Les Chemins de la musique a pour objet de développer la pratique musicale (via le chant choral) et la diffusion (concerts) en Vallée de Chauvry

À Travers Chants, la chorale de la vallée de Chauvry à laquelle s'étaient adjoints des membres de La Chapelle du Prince de Conti et d'Exavocem – deux chœurs basés respectivement à L'Isle-Adam et à Maffliers



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

UN AIR D'ÉTÉ



Le samedi 21 juin, l'association Parents 2 Villages, qui réunit les familles des enfants scolarisés au sein du regroupement de Béthemont-la-Forêt/Chauvry, a organisé la première édition de « Un Air d'Été » à la salle des fêtes de Chauvry et dans ses espaces extérieurs.

Sous une météo particulièrement estivale, les parents et les enfants des deux communes se sont retrouvés pour partager un moment convivial avant la fin de l'année scolaire. De nombreuses animations étaient proposées tout au long de l'après-midi : olympiades en famille, ateliers créatifs, maquillage, parcours de voitures radiocommandées, pique-nique participatif et goûter gourmand.



Cette première édition a permis aux familles de se rencontrer dans un cadre détendu et festif, favorisant les échanges entre les enfants et les parents des deux villages.

L'association remercie chaleureusement toutes les familles participantes, les élus pour leur soutien, ainsi que les bénévoles dont l'investissement a largement contribué à la réussite de cet événement.

Pour découvrir les prochaines actions de l'association, rendez-vous sur parents2villages.fr.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

GUINGUETTE

La météo du samedi 27 juin a quelque peu modifié nos projets puisqu'initialement, nous devions à cette date organiser le feu de la St Jean, une guinguette avec une animation Just Dance et terminer par un feu d'artifice.

Au fil des heures, nous avons reçu des consignes préfectorales interdisant les feux, puis la vente de boissons alcoolisées. Pour clôturer le tout, une alerte orageuse.

Malgré tous ces éléments et la chaleur, vous avez été nombreux à venir profiter du food truck et du début d'animation musicale et vous en remercions.

Nous avons juste eu le temps de remettre le premier et deuxième prix du concours de pâtisseries quand l'orage s'est invité à notre fête !

Heureusement, de nombreuses bonnes volontés nous ont aidés à ranger rapidement et à protéger dans la bonne humeur.

Ce fut court mais très chaleureux, nous aurons plus de temps l'année prochaine !



BÉTHEMONT EN FÊTE

12 & 13
SEPT 2026

AU TERRAIN COMMUNAL
DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT

AU PROFIT
DES ÉCOLES DE
BÉTHEMONT-LA-FORÊT
ET CHAUVRY



**FEUX D'ARTIFICE
LE SAMEDI SOIR**

Restauration sur place

Libre le samedi soir
et sur réservation le dimanche midi

Renseignements et réservation
en Mairie de Béthemont-la-Forêt
ou au 01 34 69 27 01

Parents
villages

